

Québec, le 25 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 septembre dernier, le député de Mercier déposait trois pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire sur le déploiement du projet OPTILAB dans l'ensemble du territoire, le temps de procéder aux travaux et aux consultations requises, pour assurer sa mise en œuvre en toute sécurité et en tout respect pour la population et les salariés de laboratoire.

Nous rappelons que la démarche d'optimisation des services de biologie médicale OPTILAB est avant tout axée sur la qualité des services offerts à la population. Le déploiement s'effectuera de pair avec la mise en place de conditions gagnantes, telle l'implantation d'un système d'information de laboratoire et d'un système de transport d'échantillons optimisé et sécuritaire.

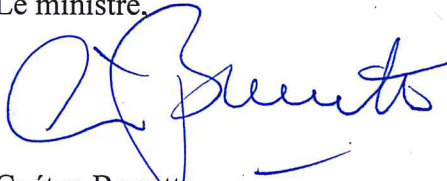
... 2

Nous tenons à vous rassurer : il n'y aura pas d'impact pour la population. Aucun laboratoire ne sera fermé. Ainsi, toutes les analyses urgentes ou qui ne peuvent pas être déplacées continueront d'être analysées localement. De plus, OPTILAB permettra de dégager des économies qui seront réinvesties dans le réseau.

Dans ce contexte, la mise en œuvre du projet OPTILAB, débuté en 2011, se poursuivra.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-05357 et 16-MS-05357-01